

Motion du CA du lycée Jean Jaurès Montreuil
présentée par les élus des personnels de la liste SNES/SNEP/FSU et CGT
Le 11 février 2014

A la rentrée prochaine, les conditions d'étude dans les lycées se dégradent : les moyens supplémentaires mis en oeuvre ne couvrent pas les besoins générés par la forte croissance des effectifs. Il en résulte, pour les élèves, des classes surchargées et une dégradation des conditions d'apprentissage.

Dans notre établissement, l'augmentation de 10,5 h que prévoit la DHG (par rapport au bilan de cette année) cache en réalité une baisse du nombre d'heures-poste (-7,25) et une augmentation du nombre d'heures supplémentaires (12,5 % du volume de la DHG, contre 11,7 % dans le bilan de cette année). C'est beaucoup, compte-tenu du fait que l'ouverture tardive de la 15e seconde s'était déjà traduite par un surcroît d'heures supplémentaires.

La 15e seconde est confirmée, puisqu'on nous annonce 450 élèves.

La structure est aussi reconduite en 1ère et en Terminale, mais dans toutes les séries nombre de classes dépassent les trente élèves.

Comme cette année il est probable qu'un certain nombre d'élèves ne pourront pas refaire leur Terminale au lycée en cas d'échec au baccalauréat faute de place, ce n'est pas acceptable.

Nous demandons le financement des options facultatives et des enseignements de spécialités pour tous les élèves.

Nous demandons le financement des heures de vie de classe en seconde, première et terminale.

Le principe, issu de la réforme du lycée, d'un volet d'heures de dédoublement à se répartir à l'échelle de l'établissement crée des tensions fortes entre disciplines et des conditions d'apprentissage différentes selon les classes et les lycées. Ce volet d'heures est insuffisant pour couvrir les besoins de groupes à effectif réduit alors que les effectifs croissent dans les classes des lycées. Il est urgent que le ministère cadre son utilisation nationalement pour garantir une égalité de traitement entre élèves.

Nous demandons la création de chaires en anglais, en éco-gestion, en physique-chimie. Dans ces matières, le nombre d'HSA et le nombre de BMP justifient la création de postes.

Nous refusons la suppression de la chaire d'Allemand et la création du poste spécifique en Histoire-Géographie.

L'enveloppe globale allouée à l'établissement ne permet pas de couvrir nos besoins en heures d'enseignement et nous demandons un abondement de cette DHG. La répartition de la DHG proposée est insatisfaisante : nous votons contre cette répartition.